

# Commune de Vernier

## PROJET DE MOTION

Au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal

---

### Pour une aide humanitaire aux habitants de la ville de Beyrouth

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,

Le 4 août 2020, les explosions dévastatrices comparables aux destructions en situation de guerre au port de Beyrouth n'ont laissé personne indifférent au regard des images diffusées sur les réseaux sociaux et divers médias. Les explosions de 2750 tonnes de nitrate d'ammonium, stockés dans l'un des hangars de la zone portuaire, ont provoqué des dégâts humains et matériels considérables à travers la ville de Beyrouth.

Selon le CICR, l'explosion du 4 août dernier dans le port Beyrouth vient s'ajouter aux tragédies que connaît le Liban depuis des décennies. L'explosion a notamment des conséquences sur l'acheminement des vivres et de l'aide humanitaire. Avant le 4 août, le port de Beyrouth était le point d'entrée de plus de 80 % des importations du pays. L'explosion a ainsi totalement interrompu l'approvisionnement en biens alimentaires et commerciaux essentiels. De surcroît, l'acheminement des secours humanitaires tant pour le Liban que pour certains pays voisins tels que la Syrie se retrouve aussi compromis. Le Liban subira longtemps encore les conséquences de l'explosion. Aux pertes en vies humaines et aux milliers de blessés s'ajoute le fait que de nombreux habitants se retrouvent sans toit et sans travail. Une situation aggravée par la destruction de systèmes d'approvisionnement comme l'eau ou encore l'électricité.

Selon le CICR, le bilan au 14 août 2020 se présente comme suit : **plus de 160 morts, 6 000 blessés, 300 000 sans-abri dont 100 000 enfants et des dizaines de disparus**. La situation reportée par les médias fait état au 16 août dernier d'au moins 177 morts et plus de 6 500 blessés, dont 120 dans un état critique. Au moins 30 à 40 personnes sont toujours portées disparues, et quelque 300.000 sont sans-abri. Les dégâts matériels sont estimés à plusieurs milliards de dollars.

Face à l'ampleur des dégâts causés par l'explosion et ses conséquences sur la population de Beyrouth, nous avons la responsabilité politique et le devoir de venir en aide aux victimes de l'explosion de Beyrouth. C'est le sens de cette motion proposée par le groupe socialiste et les partis signataires.

- Vu le nombre considérable de victimes de l'explosion et le degré d'urgence humanitaire
- Vu le degré d'urgence humanitaire et l'immensité des besoins des habitants de la ville de Beyrouth traumatisés par l'explosion du 4 août dernier ;
- Considérant la tradition humanitaire de la Genève internationale, berceau de la Croix-Rouge ;
- Compte tenu de la politique de la Ville de Vernier en faveur de la solidarité internationale ;
- Vu la mobilisation d'autres collectivités publiques, telle que la Ville de Genève qui a octroyé CHF 40.000.- en faveur des victimes de la Ville de Beyrouth.

Par ces motifs, le conseil municipal

**invite le Conseil administratif à :**

1. Octroyer une aide d'urgence de CHF 5000.- par le biais de la Croix-Rouge suisse afin de venir en aide aux habitants de la ville de Beyrouth, à la suite des événements dramatiques du 4 août 2020.

2. S'informer auprès de la Croix-Rouge suisse sur l'évolution de la situation humanitaire à Beyrouth et faire un retour au Conseil municipal.

**Pour le Parti socialiste**

Jean-Pierre Tombola, Johan Martens, Pablo Marin,  
Conseillers municipaux

**Pour Les Verts**

Sophie Bobillier, Cédric Briner, Loïc Lador, Barbara Lanzilao  
Conseillers municipaux

**Pour le PLR**

Gilles-Olivier Bron

**Pour l'Alternative Vernier**

François Ambrosio